

DU NOUVEAU MATÉRIEL POUR QUE LES TER « RAMENT » MOINS

La signature récente pour l'acquisition, par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à hauteur de 194 M€, de 26 nouvelles rames de train TER est certes une bonne nouvelle, mais insuffisante, pour le moment, pour atténuer les désagréments de la galère à laquelle les usagers des lignes régionales sont souvent confrontés en raison de dysfonctionnements et suppressions de trains trop régulièrement observés. Ce qui a valu d'ailleurs récemment à la SNCF une pénalité record de 1,8 ME (lire TPBM N° 1025 daté du 14 mai 2014). D'autant que l'on a appris entre-temps l'incroyable couac obligeant à « raboter » 1300 quais de gare pour permettre la circulation des 341 trains commandés à Alstom et Bombardier et qui s'avèrent... trop larges ! Dans l'Hexagone, 300 quais ont déjà subi ce nécessaire lifting, dont certains en Paca, mais il en reste encore un millier à adapter. Coût de l'erreur : au moins 50 ME dont 2ME dans notre région. Le montant total pour l'achat en Paca de ces 26 rames de dernière génération - 10 de modèle Regio-lis d'Alstom et de 16 Regio 2N de Bombardier, avec info visuelles et sonores innovantes, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, etc. -, lui, s'élève à environ 260 M€. L'AOT en attend une amélioration significative de la qualité de service qu'elle a épinglée. Cela doit permettre en particulier d'augmenter l'offre actuelle, avec des trains très souvent bondés aux heures de pointe, de presque 9 000 places assises, soit une augmentation de 20 %. Pour financer ce nouveau matériel roulant qui doit être livré dans les prochains mois, la BEI a accordé un prêt longue durée de 130 M€ à des conditions attractives dans le cadre de son engagement pour la modernisation en Europe des transports collectifs et l'aménagement des territoires. Sur l'ensemble de l'Hexagone, ce programme d'investissement de la BEI pour ces nouveaux matériels roulants s'élève à 750 M€. Après l'Alsace et la Lorraine, Paca est la 3e région à profiter de ce financement. De son côté, la Caisse des Dépôts lui a accordé elle aussi pour cet achat un prêt de 64,1 M€ dans le cadre d'un fonds d'épargne de 20 Md€ destiné au secteur public local sur la période 2013-2017. « Au-delà de la bonne gestion des deniers publics que nous permet le prêt de nos partenaires, notre priorité est d'offrir des moyens de transport sûrs, performants, agréables et durables aux usagers », a rappelé Michel Vauzelle, le président de la région, à l'occasion de la signature de la convention de financement avec la BEI, représentée par son vice-président Philippe de Fontaine Vive, et la CDC en la personne de Stéphane Keïta, directeur du développement territorial et du réseau de celle-ci.

■ J. Ph. P.

■ HAUTES-ALPES

TABLE RONDE SUR L'AVENIR DE L'HÔPITAL

Une table ronde sera organisée, au cours de la première quinzaine de juin, au sujet de l'avenir de l'hôpital de Briançon. Le cabinet de la ministre de la Santé et le directeur général de l'ARS Paca, Paul Castel, ont accédé à la demande du maire de Briançon, Gérard Fromm et du député des Hautes-Alpes, Joël Giraud. Cette réunion se tiendra en présence de membres de l'ARS, d'élus et de représentants de médecins, du personnel hospitalier et de syndicats. Une délégation sera également reçue au ministère de la Santé, et le travail sur la question transfrontalière avec les Italiens sera poursuivi, notamment par l'intermédiaire de la conseillère diplomatique du cabinet de la ministre. L'idée est de mettre en œuvre (de deux à quatre mois) est également au programme, afin de faciliter le recrutement de médecins italiens et notamment d'anesthésistes-réanimateurs. Par ailleurs, dans le cadre du futur projet de loi sur la santé, qui sera débattu à l'horizon 2015 au Parlement, le député Joël Giraud travaille d'ores et déjà avec le cabinet de la ministre à la mise en œuvre d'une des recommandations du rapport de l'inspection générale, à savoir la mise en œuvre d'une obligation de réanimation de 1er niveau dans les hôpitaux isolés.

A E-CYCLETTE

28 & 29 JUIN / AIX-EN-PROVENCE

Premier salon entièrement dédié au Vélo à assistance électrique (VAE), initié et organisé par l'agence DCKV, e-cyclette, le salon du vélo branché, aura lieu au parc Jourdan.

Rens. : www.e-cyclette.fr

BIOÉNERGIES

1ER ET 2 JUILLET / PARIS

Le Syndicat des énergies renouvelables et sa commission Biomasse ainsi que France Biomasse Energie organisent la 4e édition de leur colloque annuel consacré aux bio-énergies sur le thème : « Les bio-énergies ; des filières stratégiques au cœur de la transition énergétique ».

Rens. : www.enr.fr

DIPLÔMES D'ARCHI

JUSQU'AU 11 JUILLET / MARSEILLE

Les meilleurs diplômés des étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille (Ensam) distingués par le prix des diplômés 2013 organisé par le Syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône sont exposés dans les locaux du syndicat jusqu'au 31 mai avant de rejoindre ensuite l'Ensam du 2 juin au 11 juillet.

PETITES ARCHITECTURES

JUSQU'AU 7 SEPTEMBRE / LONS-LE-SAUNIER

La Maison de la Vache qui rit, à Lons-Le-Saunier, accueille une exposition évolutive intitulée : « Les constructeurs insatiables, le plaisir de la construction des petites architectures », avec notamment des constructions-expérimentations de ce type (cabanes, cabanons...) grandeur nature.

Rens. : www.constructeurs-expo-mvqr.fr

AU J.O. DU 20 MAI 2014

Décret n° 2014-503 du 19 mai 2014 relatif aux dotations de l'Etat aux collectivités territoriales et à la péréquation des ressources fiscales.